



## Le Comité de bassin remercie les répondants, valide les enjeux de l'eau et prépare les SDAGE\* dans une concertation renforcée

Le Comité de bassin, à l'origine de la consultation du public sur le territoire Rhin-Meuse s'est réjoui de la mobilisation importante des citoyens pour cette première approche directe et de l'intérêt fort qu'ils portent à la gestion et à la protection de l'eau. Après un large débat, le Comité a considéré qu'il pouvait adopter définitivement les enjeux de l'eau. L'urgence d'agir demandée par le public ne lui a pas échappé.

Le Comité a compris que le public serait exigeant sur les questions de gouvernance. En particulier, le prix de l'eau, la transparence sur l'utilisation des fonds, la garantie de résultats pour le bon état écologique et chimique des eaux, rivières, nappes, milieux humides. Les responsables ne devront pas perdre de vue qu'au-delà de l'adhésion générale des répondants aux grands enjeux de l'eau, l'implication individuelle du citoyen n'est pas acquise et reste variable en fonction d'autres données socio-économiques

et géopolitiques. C'est pourquoi le Comité a décidé de renforcer les démarches de concertation au travers des différentes commissions, de demander à celles-ci de prendre en compte les préoccupations du public dans les travaux futurs, comme par exemple favoriser les économies d'eau. Il a prévu de maintenir ses actions d'éducation en lien avec ses partenaires et surtout de s'engager à répondre à la demande de communication et de transparence des répondants, jeunes et adultes.

Le Comité qui a mis en place depuis plusieurs années une commission spécifique pour l'information et la consultation du public, s'appuie sur ses résultats et ses propositions pour préparer le retour d'informations de la consultation vers le public et, sur des bases identiques, préparer la prochaine consultation 2007/2008. Les maires identifiés comme relais locaux majeurs seront associés.

## Rendez-vous en 2007 pour les SDAGE\* !

\* schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



**Bloup  
Bloup\*!**

\*A bientôt !



Altkirch, Boulay, Briey, Charleville-Mézières, Château-Salins, Colmar, Commercy, Epinal, Forbach, Guebwiller, Haguenau, Lunéville, Metz, Molsheim, Mulhouse, Nancy, Neufchâteau, Rethel, Ribeauvillé, Saint-Dié, Sarrebourg, Sarreguemines, Saverne, Sedan, Sélestat, Strasbourg, Thann, Thionville, Toul, Verdun, Vouziers, Wissembourg...



Comité de bassin  
Rhin-Meuse

## Les enjeux de l'eau pour les districts Rhin et Meuse

**RESULTATS  
DE LA CONSULTATION  
DU PUBLIC**



**Clap  
Clap\*!**

\*Merci à tous

Devises: DG & Coiffec  
Supplément encarté dans Rhin-Meuse info n°90 - Rédaction: Service communication externe/Documentation - copyright mai 2006 Agence de l'eau Rhin-Meuse - 26 000 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé certifié écologique communautaire - Ne pas jeter sur la voie publique - Tous droits réservés



[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



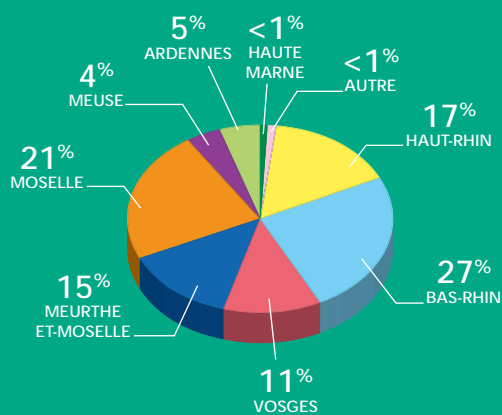
Comité de bassin  
Rhin-Meuse

# Bravo à tous !

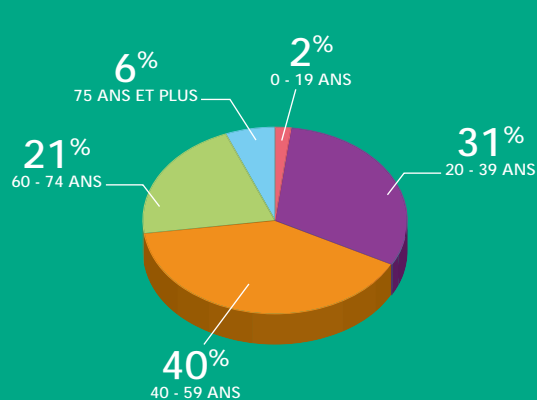
## Qui a répondu ?

La structure de l'échantillon des répondants par le biais du questionnaire issu de la distribution dans les boîtes aux lettres est globalement représentative de la population mère; ce qui n'est pas le cas de ceux qui ont choisi internet et les associations (populations plus spécifiques); internet reste très minoritaire (2,25% du total des réponses) et ne peut donc constituer pour le moment un mode démocratique de consultation du citoyen; cela a été dit par de nombreuses personnes et les répondants ont validé massivement le mode du questionnaire diffusé dans les boîtes pour la prochaine consultation. Toutefois, cette diffusion postale non adressée doit impérativement être accompagnée d'un plan de communication pour faire connaître la consultation du citoyen, comme cela a été souligné par l'enquête diligentée par le Ministère de l'écologie et du développement durable, et réalisée par le cabinet MOS.

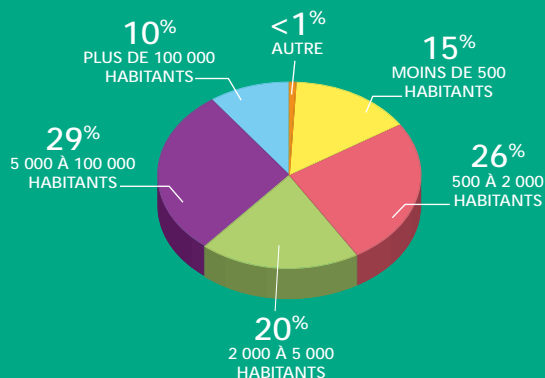
### DÉPARTEMENT DES RÉPONDANTS



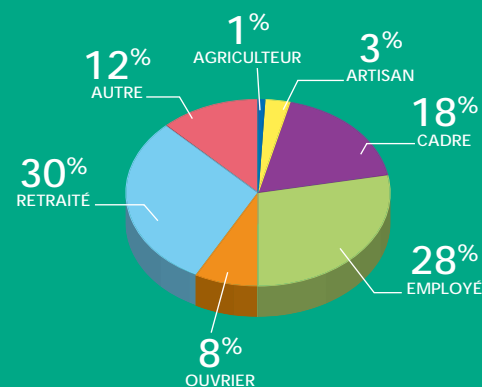
### ÂGE DES RÉPONDANTS



### LIEU DE RÉSIDENCE



### PROFESSION DES RÉPONDANTS



Source : rapport d'étude n°A08837 - Janvier 2006 - Efficience 3

# 77 000 PERSONNES

## ONT RÉPONDU À LA CONSULTATION DU COMITÉ DE BASSIN SUR L'AVENIR DE L'EAU

### En application de la directive cadre sur l'eau

Pour la première fois, le public a été invité à donner son avis sur l'avenir de l'eau dans sa région; ceci dans le cadre d'une consultation nationale en application de la directive cadre sur l'eau (directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000), qui a pour objet, d'atteindre le bon état de toutes les eaux en 2015 dans les 25 pays de l'Union européenne. En France, ce sont les Comités de bassin et les agences de l'eau en partenariat avec l'Etat qui ont été chargés de cette consultation dans leurs bassins respectifs. Deux consultations du public sont prévues par la loi de transposition de la DCE (loi 2004-338 du 21 avril 2004) : une en 2005, terminée, qui portait sur les grands enjeux de l'eau et le calendrier de travail; une prochaine, en 2007/2008, qui concerne les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, pour l'atteinte des objectifs de la directive.

### L'ensemble des citoyens a été consulté par le Comité de bassin

Pour cette première consultation, le Comité de bassin, en complément des mesures réglementaires et de la campagne nationale pilotée par le Ministère de l'écologie et du développement durable, a fait le choix ambitieux de consulter chaque citoyen. S'agissant d'une expérience, les bassins français entendaient tester plusieurs méthodes de consultation. Rhin-Meuse fut pilote pour l'envoi d'un questionnaire sur l'eau à tous les foyers. Cette démarche s'est appuyée sur un plan de communication dans la presse régionale, radio et TV avec un axe de communication grand public mettant en scène des mascottes sympathiques **Claq Claq** la Cigogne et **Bloup Bloup** le Poisson. Le dispositif a été complété par l'engagement de partenariats forts avec des associations motivées pour susciter les opinions.



### Beaucoup d'avis libres avec les questionnaires

Les questionnaires sur l'eau ont été distribués dans 1,8 millions de boîtes aux lettres du 19 au 23 septembre 2005. Auparavant, les responsables et acteurs de l'eau avaient été informés de l'opération en particulier les 3200 maires du bassin. De même, la presse avait eu la primeur du plan de communication. 72263 questionnaires ont été retournés à l'agence de l'eau soit 95,2% suite à la diffusion dans les boîtes aux lettres; 40211 avis libres ont été exprimés par le public avec ces questionnaires; 1620 formulaires ont été remplis par internet, 65 déposés en préfectures, sous-préfectures; 1053 en retour de Rhin Meuse infos; 60 actions ont été relayées localement par les associations sensibilisant 4750 personnes; 57 contributions ont été adressées directement au président du Comité de bassin dont une pétition recueillant 491 signatures. Rappelons que la période officielle de la consultation était du 2 mai au 2 novembre 2005.

### Les résultats largement diffusés

L'ensemble des questionnaires ont été traités et analysés. L'agence de l'eau en a confié le soin après appel d'offres à la société Efficience 3 de Reims. Toutes les données sont disponibles sur le site internet et sur simple demande à l'agence de l'eau. Les résultats présentés au Comité de bassin le 27 janvier 2006 ont été transmis à la Ministre de l'écologie et du développement durable par le Président, diffusés aux acteurs de l'eau, publiés dans Rhin Meuse infos et seront mis à la connaissance du grand public par voie de presse dans les six quotidiens régionaux en mai 2006.

TOUTES LES DONNÉES CHIFFRÉES DE CE PRÉSENT DOCUMENT SONT EXTRAITES DU RAPPORT D'ÉTUDE N° A08837 «CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES ENJEUX DE L'EAU» ÉTABLI PAR EFFICIENCE 3 - JANVIER 2006

«L'eau devrait être aussi précieuse qu'un diamant»  
un répondant



## Pour les répondants, l'eau va se raréfier Économiser l'eau est de notre responsabilité collective

Les personnes ayant exprimé un avis libre ont abordé d'une façon spontanée le thème de la rareté de l'eau. Pour les répondants, l'eau se raréfie, il faut donc la protéger car c'est, à la fois, une ressource vitale et un patrimoine pour les générations futures.

Les réponses aux questions fermées (ci-contre) confirment nettement cette prise de conscience citoyenne, mondialisée, qui passe par le respect de l'eau. Éviter le gaspillage et économiser l'eau sont souvent exprimés. Tout le monde doit faire des efforts : ménages, industriels et agriculteurs. On suggère de développer des cultures moins consommatrices d'eau et de taxer le gaspillage des ménages. Les collectivités locales et les dirigeants politiques sont également pointés du doigt. Leur responsabilité est d'autant plus grande qu'ils devraient montrer l'exemple. Ce sont les plus jeunes qui adhèrent le moins à l'idée des économies d'eau.

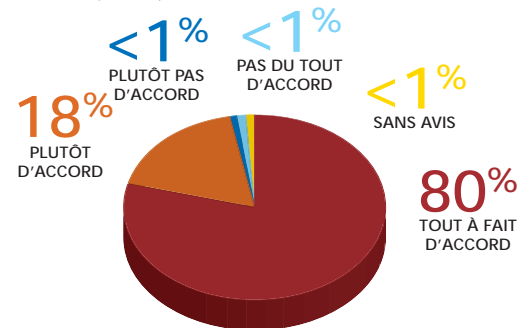
*C'est en cours !*



Depuis 2001, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé près de 800 aides pour une gestion adaptée de l'irrigation (1100 compteurs, 150 systèmes de régulation de l'arrosage). L'agence de l'eau accompagne également les industriels pour le développement de process moins consommateurs d'eau.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES ACTIONS EN COURS SUR [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

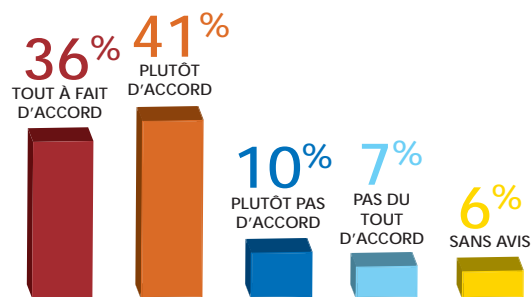
1 Une utilisation modérée (raisonnable) de l'eau par les ménages et les activités économiques est désormais nécessaire (vitale).



Avec 80% d'opinion tout à fait favorable, la prise de conscience est nette.

Les jeunes de 19 ans et moins, sont la sous-population la moins d'accord.

2 Les consommateurs d'eau (ménages, activités économiques) qui ne respectent pas une utilisation modérée de l'eau doivent payer une surtaxe sur leur facture d'eau.



77% des répondants sont d'accord, mais surtout «plutôt d'accord» avec 41% des opinions.

Les jeunes de 19 ans et moins sont à nouveau moins en accord, les retraités plus en accord de même que les habitants alsaciens.



## Le consommateur veut être informé et se dit prêt à changer ses comportements

C'est clair et net, l'eau c'est la vie ! On comprend pourquoi le public pense qu'il faut fabriquer moins de produits pouvant avoir un impact sur la santé publique, voire les interdire. Les fabricants ont la clé pour ce faire, même si les produits deviennent moins performants. Ils doivent participer au financement de la dépollution (similitude au recyclage des emballages). Toutefois, on trouve peu d'opinions spontanées à propos de possibles interactions entre l'eau et la santé. C'est sans doute un domaine méconnu des répondants et l'attente d'information et de transparence est très forte (3). Ira-t-on jusqu'à s'impliquer personnellement dans son quotidien et choix de consommateur ? Les réponses sont plus nuancées mais encourageantes (4). Doit-on taxer les produits à la vente pour payer leur dépollution (5) ? Une majorité adhère à cette idée mais un bon tiers est quand même opposé à ce que ce soit le consommateur qui paye. Les plus jeunes sont ceux qui trouvent cela le moins normal.

3 Le consommateur doit être informé de l'impact sur l'environnement et l'eau, de tous les produits qu'il achète et utilise. Il doit pouvoir lire ces informations sur les emballages. Pour 98% de la population interrogée, il existe une attente d'information sur l'impact environnemental des produits qu'elle achète.

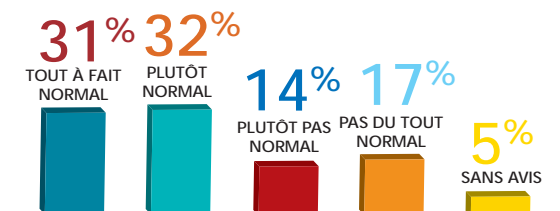
Il s'agit d'un des meilleurs taux d'adhésion recueilli au cours de l'enquête avec un score chez les 40 à 74 ans.

4 Le consommateur peut utiliser «autrement» les produits qui ont un impact sur la qualité de l'environnement et l'eau. Cela implique toutefois des changements dans la vie de tous les jours. Êtes-vous prêt à le faire ?

Les consommateurs s'estiment **plutôt prêts (48%)**, voire **tout à fait prêts (46%)**. Sur cette question impliquante, les opinions sont moins unanimes.

Les 19 ans et moins sont les moins prêts à ces changements en opposition aux 40-59 ans plus disposés. Les cadres sont la catégorie socio-professionnelle qui se déclare la plus prête à ces modifications comportementales.

5 Un produit peut être nécessaire malgré son impact sur l'environnement et l'eau. Dans ce cas, le consommateur de ce produit paye une taxe. Cette taxe finance la dépollution de l'eau et de l'environnement. Trouvez-vous normal que le consommateur du produit paye une taxe ?



Deux répondants sur trois trouvent normal que le consommateur du produit paye une taxe. Le tiers restant est opposé au paiement de cette taxe par le consommateur.

Les ouvriers et les agriculteurs sont les catégories qui trouvent le moins normal de payer pour la dépollution des produits qu'ils consomment contrairement aux cadres, aux artisans et aux retraités. On observe que plus la population interrogée est jeune moins elle trouve cela normal.

*C'est en cours !*



Depuis quatorze ans, l'agence de l'eau s'intéresse aux micropolluants (phytosanitaires, solvants, mercure, plomb...) dans le cadre des différents réseaux de surveillance des eaux. 170 000 analyses sont ainsi réalisées par an. Et parmi les actions concrètes, l'agence de l'eau incite les agriculteurs et les collectivités à une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires (opération agri-mieux, sécurisation des locaux de stockage, désherbage alternatif...).

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES ACTIONS EN COURS SUR [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



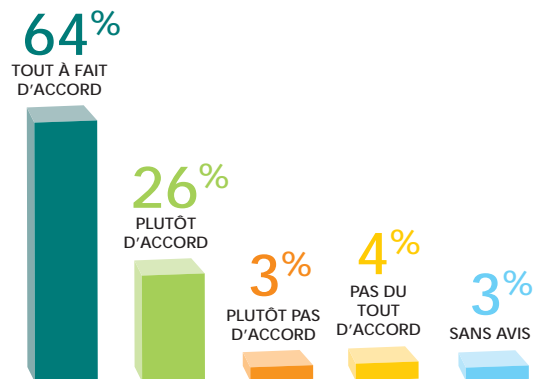
## Le développement «durable» est le mode «social» plébiscité

Nos sociétés urbanisées perdent le contact direct avec les éléments naturels. Sur cette série de questions plus techniques, on obtient des réponses aux questions mais peu d'avis spontanés. Pour la majorité, l'eau est celle qui coule du robinet !

Et le lien avec les milieux aquatiques qui sont les réservoirs naturels où les humains puisent leur alimentation, n'est pas fait. Il est cependant remarquable de constater que l'autoépuration naturelle des rivières (6) apparaît aux yeux du grand public comme un bon moyen de dépollution alors que les techniciens sont plus sceptiques. De même, la promotion des zones humides (7) pour ralentir et étaler les crues et amoindrir les effets de la sécheresse est un sujet qui devient plus familier au grand public. L'idée devient même très acceptable pour la majorité. Reste qu'il faudra convaincre certains de la pertinence de ce choix !

Heureux comme un poisson dans l'eau, il suffit de faire pointer le bout de quelques nageoires pour que le fil de l'eau prenne tout de suite un tour plus humain ! Le retour du poisson frôle l'unanimité ; c'est sans doute ainsi que l'on rendra les rivières aux habitants. Les opinions libres confirment l'attente de développement économique sans atteinte à l'environnement avec en prime, la protection de la faune et de la flore pour le plaisir de l'Homme ! Ce chemin est celui du développement durable ; l'opinion publique a de plus en plus envie de l'emprunter. Une certaine crainte s'exprime pour l'emploi.

6 L'auto-épuration des rivières élimine d'une façon naturelle peu chère la pollution. Ce niveau de dépollution naturelle devrait être augmenté ?



A 90%, les répondants sont d'accord. Les experts semblent avoir un avis différent car les répondants par internet et le journal de l'agence de l'eau sont plus nombreux à ne pas soutenir cette idée, sans doute par scepticisme ou crainte d'être moins efficace.

7 Une zone humide (marais, tourbière, prairie inondable...) a une action bénéfique sur le cycle de l'eau et pour l'homme. Stopper la disparition des zones humides, accepter leur présence, et peut-être même les recréer, est de notre intérêt à tous.

Cette proposition fait l'unanimité avec 96% des répondants d'accord.

**Près des 3/4 de la population interrogée est même tout à fait d'accord avec cette affirmation.**

Les plus jeunes et les plus âgés sont les moins d'accord. Il en est de même pour les agriculteurs.

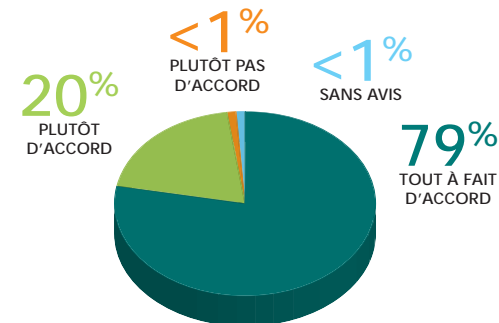


8 Le retour des poissons dans les rivières est le signe de bonne santé de notre environnement et de nos eaux. L'homme doit rechercher de nouveaux équilibres entre activités économiques et environnement pour permettre aux poissons de repeupler les rivières.

**AVEC UN TAUX D'ACCORD DE 99% FAVORABLE, LE RETOUR DU POISSON FRÔLE L'UNANIMITÉ.**

Les agriculteurs sont un peu moins d'accord (66%), de même que les répondants par le journal Rhin Meuse infos (70%). Le 1% (désaccord et abstention) est sans doute constitué de ceux qui craignent directement pour leur emploi dans ces équilibres.

9 Le bon état des rivières (fonds et berges naturels, espaces de liberté d'épandage préservés) protège d'une façon naturelle et à moindre coût des effets de la crue. La prise en compte de cette protection naturelle devrait être davantage utilisée.



Nouvelle proposition technique et nouvel accord majoritaire de principe à 99%.

Un peu moins "tout à fait d'accord" : les jeunes et les agriculteurs (62%). Un peu plus "tout à fait d'accord", les répondants par internet (83%).



## Entretenir, le bon réflexe

Plus de la moitié des cours d'eau principaux du bassin Rhin-Meuse, soit 5000 kilomètres, ont bénéficié d'une cure de jouvence (replantation des berges, renaturation...). Ces actions, complémentaires aux programmes d'assainissement et de dépollution des rejets, portent leurs fruits. La dynamique est réelle et les collectivités s'engagent maintenant dans un programme régulier d'entretien qui touche d'ores et déjà 1000 kilomètres de rivières. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a par ailleurs renforcé sa politique de préservation des zones humides. Au total, près de 1000 hectares sont aujourd'hui préservés grâce à de l'acquisition foncière ou à des opérations de réhabilitation.

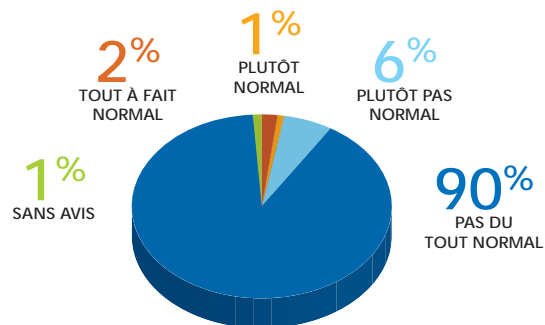


## Pas de chèque en blanc Les pollueurs payeurs veulent une égalité de traitement et des résultats pour l'eau

Ce thème a donné lieu à de nombreux avis libres de la part des répondants au questionnaire. Tolérance quasi zéro (10) désormais pour la pollution. Les rejets sont jugés anormaux à quelques exceptions ciblées. De même, on est opposé à l'idée de concéder des droits à polluer les réserves d'eau potable (12) au profit du développement économique. Le sentiment que l'on ne fait pas ce qu'il faut transparait alors que les trois grandes familles, agriculture, industries et consommateurs, sont mises sur la sellette. Les institutions et les collectivités sont taxées de ne pas être assez bonnes conseillères en la matière. On a le sentiment que le principe pollueur-payeur est mal respecté, en particulier pour les acteurs économiques. Les industriels et les agriculteurs sont mis dos à dos, les premiers conservant une image forte de « gros pollueurs » auprès du grand public. Critiques certes mais forces de proposition, les répondants suggèrent de moins fabriquer et utiliser de produits polluants. Pour eux, ce sont bien les producteurs qui ont la clé.

Toutefois, une petite majorité est prête à payer plus pour des produits respectueux de l'environnement (13). On reconnaît que la société dans son ensemble doit faire des efforts pour protéger les ressources naturelles et l'eau en particulier. Ceux qui se sont exprimés ont compris que polluer n'était pas gratuit et que dépolluer a un coût (11), mais tous ne se déclarent pas en mesure de y participer financièrement. Payer pour l'environnement reste lié aux profils socioculturels des personnes et aux générations. Pas de chèque en blanc pour autant. On veut des garanties : équité des contributions, transparence sur la destination de l'argent et sur son utilisation, résultats obtenus.

10 La pollution des rivières par les activités humaines est due autant aux activités des ménages qu'aux activités économiques (industrielles et agricoles). Trouvez-vous normal que des rejets polluants soient encore déversés sans traitement préalable dans les rivières ?



90% des répondants trouvent cela "pas du tout normal". Il y a toutefois une légère tolérance à la pollution pour près de 10% d'entre eux.

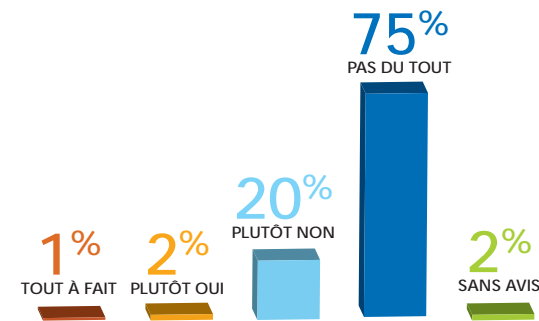
Chez les agriculteurs, la part des "pas du tout normal" est plus petite (73%) et celle des "plutôt pas normal" est plus importante (19%). Même chose pour les villes de moins de 500 habitants.

11 La pollution des rivières vient des activités humaines. Dépolluer coûte cher. Combien êtes-vous prêt à payer chaque année en plus de ce qui est déjà compris dans votre facture d'eau pour éliminer la pollution des rivières ? Choisissez la proposition qui vous convient le mieux.

**DEUX TIERS DES RÉPONDANTS SONT PRÊTS À PAYER AU MOINS 10 EUROS (PAR AN) EN PLUS. PRÈS D'UN TIERS EST PRÊT À PAYER AU MOINS 30 EUROS.**

On trouve en tête les 39 ans et moins, les employés, les cadres et les habitants des grandes villes. A l'opposé, les plus réticents se trouvent chez les 40 à 74 ans, les agriculteurs, les ouvriers et les retraités.

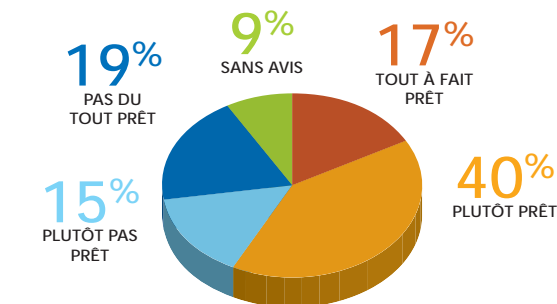
12 La pollution des nappes (eaux souterraines) expose les hommes à des difficultés d'approvisionnement en eau potable dès maintenant et pour le futur. Acceptez-vous que certaines réserves en eau potable (naturelles) puissent être polluées en partie pour permettre le développement économique ?



Les 3/4 de la population qui se sont exprimés n'acceptent pas de sacrifier l'eau potable pour le développement économique.

Les plus jeunes (5%) et les plus âgés (7%) seraient un peu plus nombreux à être plus conciliants, de même que les agriculteurs (5%).

13 Pour permettre de produire mieux en respectant l'environnement et les ressources en eau, êtes-vous disposé à payer un peu plus cher certains produits ménagers et alimentaires ?



Résultat moins tranché pour cette proposition plus personnelle. 57% se disent prêts.

Les 40-74 ans sont prêts à faire l'effort financier pour l'achat de produits alors qu'ils étaient les moins enclins à payer plus cher pour la dépollution dans le cadre de la facture d'eau.



## Pas de pause pour l'épuration

Le bassin Rhin-Meuse compte aujourd'hui 571 stations d'épuration qui traitent la pollution de 3,6 millions d'habitants. Avec près de la moitié des aides accordées par l'agence de l'eau à la dépollution des rejets domestiques, l'assainissement des eaux usées reste une priorité. Tous ces travaux engagés par les collectivités ont permis une amélioration indéniable de la qualité des rivières confirmée depuis 10 ans.



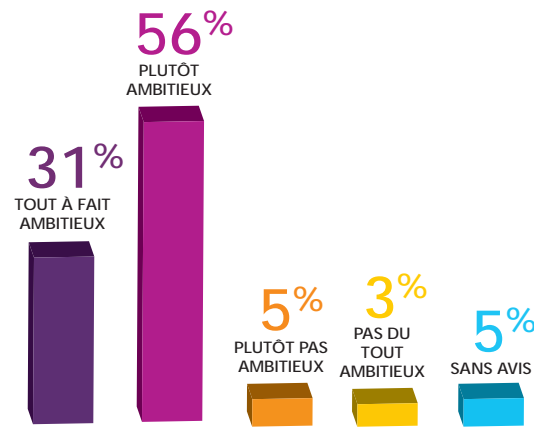
## Le public souhaite être informé par les maires et le Comité de bassin. Le programme de l'Union européenne est jugé ambitieux

La commune et l'instance de bassin sont les mieux placées pour informer. Ce thème de la gouvernance a déchaîné toutes les passions ! De nombreuses opinions libres se sont emparées de l'action réglementaire, l'action économique, l'action informative et l'évaluation des institutions et des acteurs liés à la gestion de l'eau, preuve de la force d'une démocratie participative !

De manière générale, les répondants n'ont pas épargné les personnes ou organismes en charge de l'eau, publics ou privés. Nos concitoyens ont des idées bien arrêtées ! Interdire, limiter, contrôler, cette attente de fermeté cible «ceux qui se comportent mal» en particulier pour les pesticides. La finalité est d'obtenir plus de justice et taxer les vrais pollueurs. Les répondants mettent en avant l'urgence à réagir du fait de la situation alarmante. L'ambition des pouvoirs publics est louable (14) mais d'aucuns la jugent un peu irréaliste voire présomptueuse. On doute pour certains de la volonté réelle de s'engager en raison de priorités économiques. Il existe une grande méconnaissance autour du prix de l'eau. Le prix et les taxes sont très étroitement mêlés et il semble que la composition et la destination du prix payé soient assez mal définies. Quelques-uns suggèrent de récompenser financièrement les «bons élèves» (crédit d'impôt).

On demande de sensibiliser tous les acteurs, d'expliquer et d'informer. Si les actions réglementaires et économiques sont importantes, le grand public attend aussi de grandes campagnes d'information en utilisant les envois postaux et les grands médias (TV, radio et journaux) pour responsabiliser l'opinion publique. Plus de transparence est également attendue, entre autre sur l'aspect sanitaire (composition et analyses de l'eau) et financier (répartition et utilisation de l'argent). Une note d'optimisme : certains répondants ont clairement exprimé que la situation s'améliorerait. Ces progrès sont observés en divers endroits du bassin Rhin-Meuse. Parmi les idées émises spontanément : la récupération de l'eau de pluie, l'utilisation de l'eau non potable pour certaines tâches et la qualité de l'eau distribuée.

14 L'objectif des États membres de l'Union européenne, dont la France, est de retrouver le bon état de toutes les eaux en 2015 (rivières, nappes, lacs, étangs, littoral...). Comment jugez-vous ce programme ?



Près de 87% des répondants trouvent que le programme est "plutôt ambitieux" voire "tout à fait ambitieux".  
Les plus jeunes sont ceux qui jugent le plus, le projet ambitieux (0 à 19 ans : 41% de "tout à fait ambitieux").

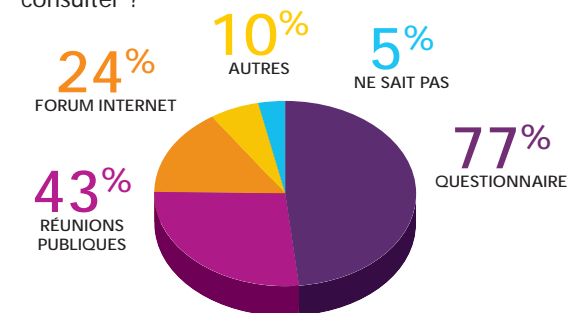
15 Le public est consulté. Le public peut s'informer sur l'avancement des travaux de la directive cadre sur l'eau sur le site Internet [www.eau2015-rhin-meuse.fr/](http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/). Le public peut faire part de ses observations par écrit ou par voie électronique au Président du Comité de bassin. Pensez-vous être correctement associé à ce programme de travail ?

### Plus de la moitié répond ne pas être correctement associée.

Les 19 ans et moins sont la catégorie d'âge qui estime être la mieux associée (44% de «tout à fait associée» et «plutôt associée»). Il en est de même des répondants par Rhin Meuse Infos (48%).



16 Selon vous, pour de futures consultations, quels moyens doit choisir le Comité de bassin pour vous consulter ?



Plus des 3/4 préféreraient être consultés par questionnaire.

Le questionnaire est le premier choix de toutes les catégories de répondants, y compris ceux qui ont répondu par Internet.

17 Qui, à votre avis, est le mieux placé pour vous informer et vous associer à la construction de la politique de l'eau à l'échelle du bassin ?

### LA COMMUNE ET UNE INSTANCE SPÉCIFIQUE SONT PLÉBISCITÉES.

La notion de crédibilité est importante, soit une crédibilité technique, soit une crédibilité apportée par la proximité.

Les associations de consommateurs sont plutôt citées par les tranches âgées de la population (40-59 ans : 6% ; 60-74 ans : 7%). Les jeunes de 19 ans et moins citent le moins souvent l'instance spécifique (22%) et le plus souvent les associations de protection de la nature (14%).

C'est en cours !



## Cohésion et concertation

Deux fois par an, le Comité de bassin se réunit pour élaborer au niveau du bassin hydrographique Rhin-Meuse la politique de l'eau. Sont appelés à délibérer au sein de cette instance, à part égale, les pouvoirs publics, les collectivités et les usagers de l'eau (industriels, agriculteurs, consommateurs, milieux socio-professionnels). Le Comité de bassin permet ainsi d'appréhender de manière cohérente et concertée l'aménagement et la gestion des eaux.